

NOTE TECHNIQUE

LES INDICATEURS GAZOLE TRM DISPONIBLES EN JANVIER 2026

A compter du 1^{er} janvier 2026, par décision de son conseil d'administration, le CNR engagera les évolutions suivantes :

1. MAINTIEN EN ACCÈS LIBRE ET GRATUIT DES SÉRIES

- Indice CNR gazole professionnel
- Indice CNR gazole hors TVA mais renommé indice CNR gazole professionnel moins de 7,5 tonnes
- Indice CNR carburant groupe froid autonome
- Indices CNR gazole TRM Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion

2. MAINTIEN EN ACCÈS ABONNÉ

- Prix CNR gazole cuve moyenne mensuelle

1

3. ARRET DES SÉRIES DE PRIX¹

- Prix CNR gazole cuve fin de mois
- Prix gazole pompe moyenne mensuelle
- Prix gazole pompe fin de mois

Les indicateurs CNR gazole maintenus en accès libre sur le site internet du CNR sont les indices utiles et applicables dans le cadre de l'[article L3222-2 du code des transports](#) sur les pieds de facture énergies de propulsion du TRM.

Le *prix CNR gazole cuve moyenne mensuelle* ne reflète pas un coût et il n'est pas prescrit par l'article L3222-2 du code des transports pour suivre l'évolution du coût du gazole. Le CNR maintient sa diffusion en accès abonné car il constitue un référentiel de marché pour les achats passés de gazole en vrac.

Remarque : en raison de leurs natures différentes, le CNR ne propose pas de coefficient de raccordement entre des séries de prix élémentaires et des indices moyens mensuels, composites et professionnels.

INDEXATION 2026

Exemples pratiques

Cas 1 : l'entreprise calcule son indexation gazole avec un indice CNR maintenu en accès libre.

Pratique inchangée.

Cas 2 : l'entreprise calcule son indexation gazole avec un *prix cuve CNR moyenne mensuelle ou fin de mois*

2.1 *Prix cuve moyenne mensuelle*

- ✓ L'entreprise accède toujours en mode abonné à la série et peut poursuivre sa pratique d'indexation.
- ✓ L'entreprise n'est pas abonnée au site internet du CNR et n'accède pas à la série à partir du 1^{er} janvier 2026.
 - L'entreprise peut convenir avec son client de remplacer la référence au *prix cuve moyenne mensuelle* par un indice gazole CNR disponible en accès libre.
 - A défaut de convention spécifique, l'article L3222-2 du code des transports prévoit que l'indexation se fasse par défaut avec l'indice gazole CNR adapté.

2

2.2 *Prix cuve fin de mois*

Série arrêtée

- L'entreprise peut convenir avec son client de remplacer la référence au *prix cuve fin de mois* par un indice gazole CNR disponible en accès libre.
- A défaut de convention spécifique, l'article L3222-2 du code des transports prévoit que l'indexation se fasse par défaut avec l'indice gazole CNR adapté.

Cas 3 : l'entreprise calcule son indexation gazole avec un *prix pompe CNR moyenne mensuelle ou fin de mois*

Séries arrêtées

- L'entreprise peut accéder librement aux relevés de *prix pompe* sur le site de la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC) du Ministère en charge des transports et peut poursuivre sa pratique d'indexation.
- L'entreprise peut convenir avec son client de remplacer la référence au *prix pompe* par un indice gazole CNR disponible en accès libre.
- A défaut de convention spécifique, l'article L3222-2 du code des transports prévoit que l'indexation se fasse par défaut avec l'indice gazole CNR adapté.

Dans tous les cas présentés ci-dessus, la période d'indexation et la pondération du carburant (part des charges de l'énergie de propulsion dans le prix de transport) n'ont pas besoin d'être modifiées. L'historique des séries indiciaires maintenues en accès libre permet de couvrir toutes les périodes d'indexation. Les pondérations des indices du CNR demeurent en accès libre.

INDEXATION 2026

Illustration pour un transport longue distance, 44 tonnes

J'ai signé avec mon client un contrat de transport en septembre 2024.

A cette époque, j'ai choisi d'utiliser le prix CNR cuve fin de mois pour suivre l'évolution du coût du *produit énergétique de propulsion*.

En janvier 2026, le prix CNR cuve fin de mois n'est plus disponible. Que faire ?

Je choisis d'utiliser, par exemple, l'indice CNR gazole professionnel disponible en accès libre sur le site du CNR.

Ma nouvelle formule d'indexation prendra désormais comme référence :

- ✓ En date initiale, l'indice CNR gazole professionnel de septembre 2024 (180,81).
- ✓ En date finale, l'indice gazole professionnel de janvier 2026 (A).

Exemple de calcul

4

Octobre 2025	Janvier 2026
<i>Prix cuve fin de mois septembre 2024 = 1,2678 €</i>	<i>Indice gazole professionnel septembre 2024 = 180,81</i>
<i>Prix cuve fin de mois octobre 2025 = 1,3111 €</i>	<i>Indice gazole professionnel janvier 2026 = A</i>
<i>Pondération gazole 2024 = 24,4 %</i>	<i>Pondération gazole 2024 = 24,4 %</i>
<i>Prix de transport septembre 2024 = 1 000 €</i>	<i>Prix de transport septembre 2024 = 1 000 €</i>
<i>Prix de transport octobre 2025 =</i> <i>((1,3111 / 1,2678 – 1) x 0,244 x 1 000) + 1 000</i>	<i>Prix de transport janvier 2026 =</i> <i>((A / 180,81 – 1) x 0,244 x 1 000) + 1 000</i>